



Mobiliser l'intelligence collective au service d'une gouvernance partagée : Revisiter les pratiques managériales

Public

Professionnel du secteur social, médico-social et sanitaire.

Prérequis

Occuper des fonctions de direction d'établissement(s) ou d'association(s).

Objectifs opérationnels

Développer l'autonomie des équipes afin d'investir les zones de valeur de l'organisation, là où les professionnels interagissent avec les usagers pour créer des solutions sur mesure.
Appréhender les enjeux de formes d'organisation plus responsabilisantes et décentralisées : se familiariser avec les concepts, processus, et méthodes opérationnelles.

Programme (adaptable en fonction de vos besoins)

Intelligence collective : fondamentaux et mise en perspective

- Les idées reçues du management traditionnel : apports des sciences humaines et sociales.
- Intelligence collective : au-delà du mot-valise, pour une approche renouvelée du potentiel de l'action collective et des conditions de son émergence.
- Du paradigme mécaniste-analytique à l'approche des systèmes complexes...
- Approfondissements thématiques.

Le développement du pouvoir d'agir du collectif

- Les différents stades de développement des organisations selon le modèle de Frédéric Laloux.
- Le double réseau de la création de valeur et du système social.
- Faciliter le pouvoir d'agir des individus et des équipes de travail.
- Un cadre de travail ouvert et protecteur.
- Rendre un collectif autonome.
- Un levier pour la participation des personnes accompagnées.

Postures et processus d'action

- Le risque des solutions universelles.
- Le sens que les individus mettent dans leur travail.
- La posture de leadership collaboratif et de facilitation des groupes.
- Structures et processus organisationnels.

De l'intention à l'action

- Les conditions nécessaires.
- Le chemin du dirigeant.
- Démarrer un projet en gouvernance partagée ou transformer une gouvernance existante.
- Appréhender le cheminement et les étapes de mise en œuvre.

Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel (le cas échéant, en distanciel ou en mixte).

Questionnaire préalable.

Présentation théorique. Carte heuristique.

Échanges avec le groupe.

Vidéos – textes.

Illustrations en rapport avec l'activité des participants.

Mises en situation.

Modalités et délai d'accès

Modalités et délai d'accès à la formation : ces informations sont transmises aux apprenants par l'employeur en amont de la formation.

Délai de mise en place de la formation : 15 jours minimum à partir de la planification des dates.

Organisation

Durée : 2 jours (14 heures).

Uniquement pour votre structure en collectif

Dates et coût : nous contacter.

Animation

Consultant spécialisé en ESMS.

Nombre de participants

De 3 à 12.

Modalités d'évaluation

Évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation.

Évaluation de satisfaction.

Contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

02 47 62 33 36

formation.continue@its-tours.com

Institut du Travail Social Tours

17 rue Groison - 37100 Tours

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 02/11/22